Questions orales

Dix-huit mois plus tard, la généreuse pension des députés existe toujours, la bureaucratie dépense toujours sans compter pour l'achat de nouveaux télécopieurs, de logiciels et la rénovation des bureaux. Plus de 100 libéraux loyaux sont venus réclamer leur dû sous forme de nominations partisanes. Et le gouvernement ose demander aux Canadiens de payer plus d'impôts.

Attendre le dépôt du budget est une chose. Qu'en est—il de ces petits pas concrets? Quand le gouvernement va—t—il prêcher par l'exemple? Quand le ministre va—t—il réformer le régime de pensions des députés et mettre un terme aux dépenses publiques incontrôlées?

[Français]

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, alors qu'un parti nous accuse d'avoir trop coupé, l'autre nous demande de couper encore plus. J'espère que lorsque le budget viendra, comme toujours, entre les extrêmes le Parti libéral se retrouvera au milieu, c'est-à-dire ne pas couper à l'aveuglette et ne pas tomber dans l'autre extrême qui refuse de contrôler les dépenses de ce gouvernement.

Nous en avons donné l'exemple clairement au cours du dernier budget. Nous allons encore le démontrer lors du prochain budget.

L'ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

M. Antoine Dubé (Lévis, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Jeudi dernier, l'Assemblée nationale du Québec adoptait une résolution dénonçant les coupures que le gouvernement fédéral propose en matière d'enseignement postsecondaire, et demandant au fédéral de se retirer de ce secteur en versant au Québec les points d'impôt correspondant au niveau de la contribution financière actuelle d'Ottawa dans ce secteur.

Compte tenu des divergences d'opinion entre son ministre des Finances et celui du Développement des ressources humaines, le premier ministre peut-il nous indiquer si son gouvernement entend donner suite, et de façon favorable, à la requête de l'Assemblée nationale?

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, il serait très important que le député transmette le message qu'il vient tout juste de nous livrer à ses collègues du gouvernement du Québec. Juste avant Noël, comme il le sait, ils ont annoncé qu'ils réduiraient de 1,5 milliard de dollars les fonds destinés aux services de santé, aux services sociaux et à l'éducation.

Il me semble que si un gouvernement doit prendre ses responsabilités, c'est bien celui-là.

[Français]

M. Antoine Dubé (Lévis, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au ministre du Développement des ressources humaines que la motion en question a été votée à l'unanimité, donc aussi par le Parti libéral du Québec.

Est-ce qu'on doit comprendre qu'en refusant de répondre clairement à cette requête, le gouvernement fédéral s'entête à vouloir supprimer les paiements de transfert en espèces pour en verser une partie dans le programme canadien de prêts aux étudiants, au mépris de la compétence exclusive des provinces en matière d'éducation?

• (1435)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, qu'ils attendent le budget! Ce sont des suppositions. Va-t-on faire ceci ou cela? Il y aura un budget écrit que le député pourra consulter. Mais, ce qui est tout à fait incroyable, c'est qu'il y a des rumeurs qu'on veut donner plus d'espace et plus de liberté aux provinces, alors que le Bloc québécois veut conserver le statu quo. Ça me réjouit.

[Traduction]

LA FISCALITÉ

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement a eu 16 mois pour ne rien faire et il a tenu parole. L'Association des manufacturiers canadiens a dit au ministre des Finances que ce ne sont pas les gouvernements, mais les consommateurs qui créent des emplois.

Or, le gouvernement songe à augmenter les impôts des consommateurs, à puiser de l'argent dans leurs poches. Le ministre des Finances ne se rend-il pas compte que l'accroissement des impôts fera seulement perdre des emplois au Canada?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.): Monsieur le Président, je suis reconnaissant au député de sa question. Je sais qu'il est très sincère et que ses questions le sont également.

J'ai eu l'occasion de vérifier ce que d'autres gouvernements ont fait dans ce domaine. Curieusement, lorsque le député faisait partie du gouvernement de l'Alberta, ce gouvernement a présenté une série de budgets qui alourdissaient considérablement le fardeau fiscal des Albertains.

Je voudrais que le député m'explique la différence entre les impôts que le gouvernement albertain a adoptés et ceux que le député tente actuellement d'empêcher.

M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.): Monsieur le Président, le ministre des Finances devrait aussi reconnaître que ce ministre a, à l'époque, réduit les dépenses publiques d'un milliard de dollars et remis cette somme au Trésor de l'Alberta et, enfin, que ce milliard de dollars aide aujourd'hui les contribuables de l'Alberta.